

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE NOUVELLE ALERTE » en abrégé « SN ALERTE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE LES OSCARS, Lot  
512, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 07/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE NOUVELLE ALERTE » en  
abrégé « SN ALERTE »

Objet : -Sécurité physique et électronique ;  
-Système d'alarme ;  
-Installation de caméra et divers.  
Et pour la réalisation de l'objet social :  
l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.  
la prise en location gérance de tous fonds de commerce.  
la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée  
et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE LES OSCARS, Lot  
512, Ilot 54

Dirigeant(s) Mme EKUE ASSAGBIN MARIE PAULE-PARFAITE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13259 du 07/12/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 999 ans

Dépôt au greffe n°86912/GTCA/RC/2023 du 07/12/2023

